

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. 05 22 20 45 45 (LG) - Fax 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-584728

70778

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 293 Société : RAM
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☒ Autre : RETRAITE
Nom & Prénom : AZIZ ALLAL
Date de naissance : 1932
Adresse : N° 56 Rue N°8 ELLE LAY AKKAKA
CASABLANCA
Tél. : Total des trimestres engagés : 2540 Dhs

Cadre réservé au Méd.

Cachet du médecin : Dr. Mohamed CHAMI
CARDIOLOGUE (U.L.B.)
N° 17 Place Charles Nicolle
Casablanca - Tél. 061 45 44 01
GSM : 061 45 44 01
Date de consultation : 24/04/2021
Nom et prénom du malade : AZIZ ALLAL
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : H.T.A.
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) : [Signature]
Le : 24/04/2021

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Date	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/04/2020	Cardiologie		3000dh	INP [Signature]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	04/4/21	2200,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

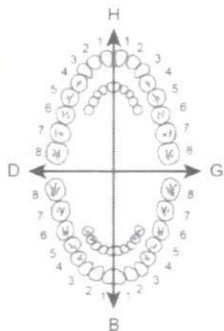
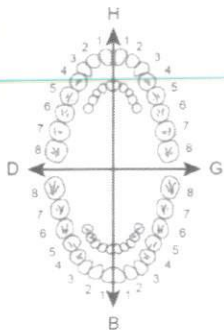
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX								
				MONTANTS DES SOINS								
				DEBUT D'EXECUTION								
				FIN D'EXECUTION								
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H											
	25533412	21433552										
	00000000	00000000										
	B											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </tbody> </table>		D	G	00000000	00000000	35533411	11433553		MONTANTS DES SOINS		
	D	G										
	00000000	00000000										
	35533411	11433553										
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la prothèse			DATE DU DEVIS								
			DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de Consultations &
d'Explorations Cardio-vasculaires

Docteur CHAMI Mohammed

CARDIOLOGUE

Spécialiste diplômé de la Faculté de
Médecine de Bruxelles



عيادة تشخيص واستكشاف
أمراض القلب والشرايين
الدكتور محمد الشامي
أخصائي في أمراض القلب و الشرايين

مركز رعاية القلب و الشرايين
Casablanca, le 26/04/2021

A: Aziz allal

- 1) Pregon 100  1 y / j
- 2) Angeln 5  1 y / j
- 3) Nebilet 5  1 y / j
- 4) Ten semide 5  1 y / j
- 5) Ciplan 5  1 y / j
- 6) Civarone 5  1 y / j
- 7) Betaserc 5  1 y / j
- 8) Lyonic 200  1 y / j
- 9) D cure 1A - 1/15 jours

PPV: 43DH00
PER: 02/23
LOT: K443

PPV: 43DH00
PER: 02/23
LOT: K443

PPV: 43DH00
PER: 02/23
LOT: K442

LOT: 12220002
PER: 09/2023
PPU: 39,30 DH
Tenir hors la portée et la vue
Lire la notice avant l'utilisation
Conduite: Consultation

LOT: 12220002
PER: 09/2023
PPU: 39,30 DH
Tenir hors la portée et la vue
Lire la notice avant l'utilisation

PPV: 70DH00
PER: 06/22
LOT: J1710

Dr. Mohammed Chami
CARDIOLOGUE
N°7, Place de la
Casa - Tél: 06.61.00.00
GSM: 06.61.00.00

Pasteur Bld 1700 Charles Nico
Casablanca 115202844 01

PPV: 56,30 DH
LOT: 201270
EXP: 10/2022

12 (En face de l'I
5 - Urgences : 06

LOT: 12220002
PER: 09/2023
PPU: 39,30 DH
Tenir hors la portée et la vue
Lire la notice avant l'utilisation

LOT 202596
EXP 10 2024
PPV 31.30

31,30

PPV : 70DH00
PER : 11/22
LOT : J3296

LOT 202596
EXP 10 2024
PPV 31.30

31,30

LOT 202596
EXP 10 2024
PPV 31.30

31,30

* VIGNETTE

V136132/01

NEBILET® 5mg
28 comprimés ○
PPV 87DH50

* VIGNETTE

V136132/01

NEBILET® 5mg
28 comprimés ○
PPV 87DH50

PPV 149DH20
PER 11/23
LOT J3036

149,20

* VIGNETTE

V136132/01

NEBILET® 5mg
28 comprimés ○
PPV 87DH50

PPV 149DH20
PER 02/24
LOT K127

149,20

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
5 118001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
5 118001 082018

PPV:149DH20
PER:02/24
LOT:K584

PPV : 70DH00
PER : 11/22
LOT : J3296

PPV:149DH20
PER:02/24
LOT:K584

78,00

78,00

78,00

D.Cure

ECG

DR CHAMI

NOM: aziz allal

ID :

Sexe :

Age :

Date : 24-4-2021

25.0mm/s 5.0mm/mv



Filtre Principal: On Filtre ADS: On